

Prédication : Luc 11 v1-13 « Notre Père »

Jean-Paul Rabaud, Sanary, 24 juillet 2016

Le Notre Père (Luc 11 v 1 - 13)

Le texte du jour de Luc contient l'une des deux versions du « Notre-Père » contenue dans les Évangiles ; l'autre se trouvant chez Matthieu.

Il est peut-être audacieux de ma part de consacrer une prédication à cette prière connue de tous, depuis l'enfance, une prière qui est toujours en mémoire, même de ceux qui sont le plus éloignés de toute pratique religieuse. Ce texte est, depuis l'origine du christianisme, "LA" prière du chrétien, la prière enseignée par Jésus lui-même, la prière qui surpasse toute autre prière. Mais en même temps, elle a une actualité particulière pour nous au sein de l'Église Protestante Unie puisque le synode national de mai 2016 a adopté une résolution recommandant à chaque église locale d'adopter, pour la sixième demande du « Notre-Père » la formulation : « Ne nous laisse pas entrer en tentation » en lieu et place de « *Ne nous soumet pas à la tentation* ». Et ce même synode encourage les paroisses « à approfondir sa compréhension du « Notre - Père », entre autre, par des prédications.

Compte tenu de cette actualité et de cet encouragement, j'ose aborder ce thème du "Notre-Père". Avant même d'interroger cette prière dans son ensemble, ses différentes composantes et, en particulier, sur ce changement de la traduction en français du texte, on peut peut-être se réjouir de la modification en soi, avant même s'interroger sur sa motivation et sa pertinence.

Pourquoi s'en réjouir ? Parce que le "Notre-Père" n'est pas une formule magique ; parce que cette modification nous oblige à concentrer notre pensée sur la parole dite. En effet cette modification nous éloigne, pour un temps du moins, du risque de l'automatisme, du risque de la réciter... tout en ayant l'esprit ailleurs, la réciter... tout en pensant à autre chose : « *Bon sang qu'il a été long aujourd'hui, les enfants vont arriver et j'ai le barbecue à préparer pour les côtelettes, moi* » ou : « *Tiens ! Les Martins ne sont pas là ce dimanche ?...* ». Prier, c'est d'abord faire le vide en soi, oublier ses préoccupations, ses soucis, grands ou petits, égoïstes ou altruistes, savoir se mettre à part, pour être en pleinement disponible pour le Père.

Le deuxième avantage de cette modification est de maintenir une formulation commune du "Notre-Père" avec nos frères catholiques.

En effet, la modification a été proposée par les évêques catholiques francophones et, pour l'église romaine, elle entrera en vigueur le premier dimanche de l'Avent 2016. Ainsi, après la décision du synode de l'Église Protestante Unie, le texte restera commun à tous les chrétiens francophone, ce qui est déjà le cas depuis 1966. C'est réjouissant quant à l'œcuménisme et acceptable car, non seulement cela ne remet en cause aucun principe Réformé, mais se justifie quant au fond.

Pour la petite histoire, la version œcuménique de 1966 avait introduit une modification, majeure pour les catholiques, le passage du vousoiement au tutoiement de Dieu, en vigueur pour eux depuis le XVII^e siècle et qui n'a pas manqué à l'époque de susciter des réticences de ce qui a été perçu par certains comme une regrettable "protestantisation".

La question de la traduction de cette prière est complexe.

Il doit être gardé à l'esprit que la version en français est une traduction d'une traduction. En effet, si Jésus a enseigné cette prière aux disciples, il l'a fait oralement. Jésus n'a non seulement jamais rien écrit pour la postérité, mais n'a même jamais rien dicté. Les écrits des évangélistes, qui datent du premier siècle, sont la transcription de leurs souvenirs ou des témoignages recueillis. Luc et Matthieu donnent des versions proches du "Notre-Père", mais pas strictement identiques (Elles sont cependant strictement identiques sur la sixième demande). Marc et Jean quant à eux ne l'évoquent pas, pas plus que Paul dans ses épîtres. Et surtout, les Évangiles sont écrits en grec, alors que Jésus s'exprimait en araméen. Les textes grecs sont donc eux même de premières traductions. La parole initiale est une parole perdue.

Il n'y a donc jamais eu, et il n'y aura jamais, de version parfaite et intangible du "Notre-Père".

Mais, avant de revenir sur cette modification un peu plus en détails, reprenons l'ensemble de la prière.

Cette prière contient trois demandes concernant le Père et trois demandes concernant les hommes. Mais tout d'abord " Père ".

La notion de "Père" induit que ceux qui l'invoquent sont "frères". Elle induit donc la fraternité. La notion de fraternité n'est pas simple, elle a mal commencé avec Caïn et Abel.

La fraternité induit à la fois la solidarité et l'égalité. La fraternité est celle non seulement de ceux qui peuvent ensemble invoquer le "Père", l'ensemble des chrétiens, mais au delà, tous les humains. La fraternité est aussi le troisième, élément de notre triptyque républicain « Liberté, Égalité, Fraternité », ce troisième élément, la fraternité, qui est le plus délaissé. Liberté et Égalité sont des revendications, des exigences pour tous. Liberté et Égalité sont aussi au cœur du christianisme. Il n'est pas de vraie foi sans liberté de croire et de pratiquer. Ou de ne pas croire. Toute foi imposée par la force de la loi, et ses dragons, ou par la convention sociale, est une foi morte.

L'exigence d'égalité, c'est à dire de justice, est, quant à elle, au centre du message biblique.

Si la fraternité est moins cotée que la liberté et l'égalité, c'est qu'elle n'est pas une exigence, mais un devoir. C'est au titre de la fraternité chrétienne que l'Église Protestante Unie a voulu affirmer publiquement, à l'occasion de notre fête nationale, la primauté, l'exigence de l'accueil des réfugiés. À celui qui se noie, il n'y a pas d'alternative à lui tendre la main. Il est notre frère, par le Père.

Le "Notre" du "Notre-Père", qui n'est pas dans la version de Luc, mais dans celle de Matthieu, implique quant à lui la collégialité. Cette prière est à la fois intime et collégiale. On se souvient que Jésus recommande de se retirer dans sa chambre et de fermer la porte pour prier, afin d'éviter l'ostentation, qui voudrait plus s'adresser aux autres et afficher sa piété, plutôt qu'à Dieu. Jésus Lui même se met à l'écart et les termes de sa prière restent, pour l'essentiel, un mystère. Les Réformés pour leur part ne succombent guère à ce expression ostentatoire. Peut-être même à l'excès, gardant le lointain souvenir des périodes de clandestinité ou, succombant à la pression sociale d'une laïcité pervertie.

Même si l'on prie seul, à l'écart, on est en fait jamais seul à prier. Il est certain qu'au même instant, de par le monde, et dans de multiples idiomes, d'autres prient et disent le même "Notre-Père". Et, inversement, lorsque nous prions communautairement, une partie de notre prière reste intime, dans un dialogue singulier avec Dieu.

Le Père « *qui est aux cieux* ».

Ce n'est évidemment pas une position astrophysique, mais l'expression de l'altérité absolue de Dieu. Dieu est toujours, malgré notre propension à vouloir nous l'approprier, éternellement autre. Nul ne peut le voir, même avec Hubble ou je ne sais quel autre appareil d'observation astronomique. Et selon la tradition juive, son nom même, écrit sous la forme du tétragramme (quatre lettres), ne pouvait être prononcé, car le prononcer serait déjà une tentative de prise de pouvoir. Le Créateur a donné aux hommes le pouvoir de nommer les bêtes et les plantes et donc de les dominer ; c'est inenvisageable pour Dieu.

La prière enseignée par Jésus rappelle immédiatement l'humilité absolue que l'homme doit conserver à l'égard du Seigneur.

"Père" implique une proximité, une familiarité, mais "*qui est aux cieux*" introduit immédiatement une distance, celle de l'altérité de Dieu.

Et les trois premières demandes le concernent seul : « *que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite.* »

La sanctification du nom de Dieu renforce encore cette distanciation, cette différence ontologique. Le mot biblique « saint » ne véhicule pas l'idée de divin, de vénérable, de pur et parfait, mais simplement d'être à part. Donc le nom de Dieu est à part et doit le rester, son identité particulière doit se manifester.

La deuxième demande est, mot à mot, « *que vienne le règne, ou le royaume, de toi* ». L'objet de cette demande n'est pas que Dieu impose son règne ou royaume et nous envahisse en imposant sa loi, mais plutôt que Dieu s'installe dans nos vies, et que sa volonté imprègne nos sociétés.

« *Que ta volonté soit faite* » est souvent interprétée comme une soumission de l'homme à son destin, l'acceptation des heurs et malheurs de la vie. Il est possible d'en faire une autre interprétation : la

volonté de Dieu se manifeste en Christ venu apporté la Bonne Nouvelle et solidaire de la condition humaine. Bonne Nouvelle qu'il nous appartient, après Pentecôte, de porter à la connaissance du monde.

L'ensemble de ces demandes est un appel à Dieu pour qu'il se révèle à tous, qu'il fasse venir son règne. En les prononçant nous devons nous oublier, nous abandonner à Dieu.

À ces trois demandes concernant Dieu, suivent trois demandes concernant l'orant, celui qui prie. Le "*Pain de ce jour*".

Il ne faut pas y voir une demande de subsides, une demande au Seigneur d'assurer notre nourriture terrestre ou, plus largement, nos revenus. Là aussi la traduction du grec est délicate, et il serait plus exact de traduire par "pain surnaturel" ou "pain supersubstantiel" ou encore "pain consubstantiel". Ce pain, c'est la manne de l'errance au Sinaï, qui ne se stocke pas, c'est le pain du dernier repas que nous allons partager à la Cène, c'est la nourriture de notre foi. La foi n'est jamais acquise, elle ne se stocke pas, la foi est à reconstruire chaque jour. Le final du texte de Luc pour aujourd'hui est clair sur la réponse qui nous sera apportée : « *Quel père parmi vous, si son fils lui demande un poisson, lui donnera un serpent au lieu d'un poisson ? 12 Ou bien, s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion ? 13 Si donc vous, tout mauvais que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il l'Esprit saint à ceux qui le lui demandent !* ». La réponse à notre demande de nourriture est : le Saint-Esprit.

Quant au "*pardon des offenses*", un contresens doit être évité. Dieu ne nous pardonnera pas "parce que" nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé, ou "à la condition" que nous pardonnions, mais, au contraire, il nous appartient de pardonner, parce que le pardon inconditionnel de Dieu nous est accordé par Grâce. C'est une invitation pour nous mêmes à sortir de la loi du talion, du cycle infernal de la vengeance.

Enfin, la question de cette nouvelle traduction, qui nous fait abandonner le : « Ne nous soumetts pas à la tentation » pour : « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».

De l'avis des experts, que je ne suis évidemment pas, la traduction de ce passage est extrêmement complexe et il est impossible de faire consensus sur UNE traduction définitive et incontestable. Je ne vais pas citer les nombreux écrits sur ce sujet, un peu fastidieux pour le néophyte. Mais il apparaît, à la lumière de l'Écriture toute entière, que l'idée que Dieu puisse "soumettre" l'homme à la tentation n'est pas acceptable et est critiqué depuis longtemps. Au verset 1 du chapitre 13 de l'épître de Jacques il est écrit : « *Que personne, lorsqu'il est tenté, ne dise : c'est Dieu qui me tente. Car Dieu ne peut être tenté par le mal, et il ne tente lui-même personne.* ». L'autorité de Jacques a été remise en question par Luther, mais il paraît évident que Dieu n'est pas un tentateur pervers qui, volontairement, soumettrait l'homme. L'homme est naturellement pécheur. Si, de surcroît, Dieu le soumettait au mal, qui peut penser qu'il saurait y résister une seconde. Au contraire, Dieu le libère de l'esclavage et le laisse libre, et donc responsable, de ses choix. Cette nouvelle traduction induit l'idée qu'on ne demande pas à Dieu de s'abstenir, de ne pas faire, mais que nous sollicitons son aide active pour que nous ne tombions pas dans notre travers naturel.

Mais, qu'est-ce que la tentation ?

Cette notion ne doit pas être assimilée au désir. Le désir est la vie et l'espérance. Il assure la continuité de l'espèce. Il est notre moteur, qui nous fait avancer. Au contraire des spiritualités orientales qui fixent pour ambition de renoncer à tout désir et à se détacher du monde, le christianisme nous invite à aller dans le monde : « Tu aimeras ton prochain » implique bien un engagement et donc une ambition.

L'ambition, même individuelle, n'est pas, par elle-même, condamnable et condamnée, si elle est volonté d'exploiter au mieux les dons ou compétences reçus, ou de saisir les opportunités qui s'offrent à nous, si elle n'est pas la recherche de la domination, si elle ne vise pas à écraser ou à nier le prochain. Il ne me paraît pas, en soi, péccamineux de vouloir gagner une compétition sportive, réussir ses études ou sa vie professionnelle, si ces ambitions sont menées dans le respect d'une éthique. Ne serait-il pas au contraire fautif de ne pas mettre en œuvre ses talents, quels qu'ils soient ? S'ils sont bien conduits, ils profiteront à tous.

Mais on est, il est vrai, sur le fil du rasoir, entre désir et tentation. Pour rester du bon côté, il faut être vigilant, en éveil, être des veilleurs, qui recherchent, sans cesse, la volonté de Dieu.

La "tentation" dont il est question dans le « Notre Père » doit s'entendre à la lumière de la suite immédiate de la prière : « ... *Mais délivre-nous du mal* » que l'on peut tout aussi bien traduire « *du malin* ». C'est le péché. Et le premier de tous est de vouloir se mettre à la place de Dieu.

Je termine avec une prière de Martin Luther :

« O notre Dieu, qui nous a appris à prier les Psaumes et le Notre Père, accorde-nous un esprit de prière et de grâce afin que nous priions sans cesse avec une joie et une foi sincères, car nous en avons besoin.

Ainsi l'as-tu recommandé et ainsi devons-nous faire !

A toi soient honneur, louange et gloire, aux siècles des siècles. »

Amen!